



SARL SOAVE IMMOBILIER
RCS : Béziers 502262199 – Capital social : 8 000 €
Carte professionnelle Carte Professionnelle T/G CPI 3401 2018 00023873 Préfecture de l'hérault Cpte Séquestre n°08000270212 C.E. Caisse de garantie CEGI CAUTION – PARIS LA DEFENSE – Montant de la garantie 110 000 €

BAREME HONORAIRES

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

TRANSACTION (TTC)

Honoraires de transaction : barème à compter du 01 Septembre 2020

Prix de vente	Honoraires en € T.T.C*
jusqu'à 60 000 €	5 000,00 €
De 60 001 € à 100 000 €	9 000,00 €
De 100 001 € à 150 000 €	10 000,00 €
De 150 001 € à 200 000 €	11 000,00 €
De 200 001 € à 250 000 €	12 000,00 €
De 250 001 € à 300 000 €	14 000,00 €
De 300 001 € à 350 000 €	15 000,00 €
De 350 001 € à 400 000 €	18 000,00 €
De 400 001 € à 500 000€	20 000,00 €
De 500 001 € à 600 000€	25 000,00 €
Au delà de 600 000 €	30 000,00 €

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur.

LOCAUX à usage commercial ou industriel

12% T.T.C. du montant de la vente T.T.C.

TERRAIN à bâtir

10% T.T.C. du montant de la vente T.T.C.

CESSION de bail

12% T.T.C. du montant de la vente T.T.C.

Honoraires sur les locations commerciales :

Locaux commerciaux :

15% H.T. du loyer annuel (50% Propriétaire / 50% Locataire) avec un forfait minimum de 300 euros TTC

Cession Bail Commercial :

14% H.T. du loyer annuel (50% Ancien locataire / 50% Repreneur) avec un forfait minimum de 300 euros TTC

Honoraires de LOCATION (*) - TTC

Location d'habitation / mixtes (soumises à la loi du 6/07/1989 – art5)

Honoraires Bailleur 8% du loyer annuel

-Entremise 1%
-Visite, dossier, rédaction de bail 5%
-Etat des lieux 2%

Honoraires Locataire 7% du loyer annuel

-Visite, dossier, rédaction de bail 5%
-Etat des lieux 2%

Parking et Garage

18 % TTC* du loyer annuel

Partagé par moitié entre le bailleur et le locataire

Bail commercial

20 % TTC* du loyer annuel

Partagé par moitié entre le bailleur et le locataire

Honoraires de GESTION

<u>Honoraires de GESTION</u>	TTC*
Gestion Courante comptable et financière selon formules souscrites <i>Calculée sur les encaissements</i>	De 6% à 7.5
Assurance Garantie Loyers Impayés, protection juridique et dégradations <i>Calculées sur les sommes quittancées</i>	2.5 %
Assurance vacance locative	1.5 %

* TVA au taux en vigueur de 20%

(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire :

- 8€/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail

- 3€/m² pour l'état des lieux